

Introduction : *Hubs sociaux* et espaces de partage, d'échange, de participation, de contributions

< Thierry Gobert ¹ >

1. CRESEM, Université Perpignan Via Domitia
52, bd Paul Alduy, 66000 Perpignan, France
thierry.gobert@univ-perp.fr

Un second numéro thématique « partage, échange, participation, contribution » publié dans le contexte de la Covid.

Ce nouveau numéro d'Interfaces Numériques fait suite à un premier *opus*, le n° 3/2019¹, qui a déjà abordé les thématiques du partage, de l'échange, de la participation et de la contribution. Il en a d'abord précisé les champs définitionnels dans le contexte des TIC et des TICE avant de les rapprocher de huit articles relatant des travaux de terrain. Ces cas concrets ont concerné le recours à des dispositifs destinés à la conception d'ouvrages bâtis, l'animation de projets territoriaux, la création de web séries, la gestion de situations pédagogiques et d'outils de médiation institutionnels. L'entretien traditionnel de la revue a été réalisé avec le *photographe de territoire* Jean-Christophe Milhet qui a décrit l'importance d'une vision globale dans son métier. La réalisation d'images et leur post-traitement côtoient désormais une pléiade d'activités comme l'enseignement, les conférences, l'écriture, le graphisme et le réseautage. Elles associent différentes formes de partages, d'échanges, de

1 Gobert Thierry (Dir. 2019), « Prolégomènes, partage, échange, participation, contribution » & « Entretien avec Jean-Christophe Milhet », Interfaces numériques, vol. n° 3/2019, partie I, <https://www.unilim.fr/interfaces-numeriques/3979>

contributions et de participations. Le périmètre des compétences du photographe s'est élargi au cours de la dernière décennie, jusqu'à constituer un complexe où tout geste d'image ou autour des images est devenu un geste technique.

À la suite de cet entretien, nous avons choisi d'échanger avec un acteur situé à un autre niveau de la chaîne médiatique. Ministre de la Culture de 2004 à 2007, Renaud Donnedieu de Vabres avait suscité une polémique sur les réseaux sociaux avec l'assertion « rien ne remplacera jamais la signature d'un photojournaliste » car elle soulevait potentiellement la légitimité de l'accès populaire à la performance et la création d'objets de design graphiques. Nouveau président de *Visa pour l'image* depuis avril 2019, cet ancien énarque évoque quelques-uns des questionnements que posent les clichés de presse où « tout est fragile » comparé aux grands agrégats du marché de l'art. Pour *Interfaces Numériques*, il aborde notamment les missions et la vision stratégique du festival international de photojournalisme.

Les missions de *Visa pour l'image*, explicitement centrées sur des modalités de partage, d'échanges, de participations et de contributions des auteurs de clichés de presse et du public, articulent deux temporalités distinctes. La première, la plus emblématique, est celle du temps court du festival² qui a lieu lors de la rentrée en septembre. La seconde relève du temps long au Centre International du Photojournalisme. Le CIP propose, en effet, toute l'année, des expositions, des sessions d'éducation aux médias et une « main tendue » pour gérer, travailler et valoriser les collections d'auteurs qui « n'ont parfois pas les moyens matériels et humains de conserver leurs œuvres » dans la durée. L'ancien ministre insiste sur l'importance de conduire des actions de médiation culturelle qui ne soient pas « restreintes au numérique », de manière à ne pas « envoyer un signal d'abandon » à la ville. Ce n'est pas neutre. Il plébiscite cette autre interface qu'est le milieu de vie physique, où le design des objets du monde et les intentions de partage participent de la concorde entre les peuples, les communautés, les individus. Même pendant une

² <https://www.visapourlimage.com>

crise sanitaire aussi grave que celle que traverse le pays actuellement, le numérique est utile mais il ne suffit pas.

Ce numéro et l'entretien qu'il contient sont en effet publiés avec pour contexte l'arsenal des mesures de distanciation liées à la pandémie de la Covid 19. Après le confinement du 16 mars au 11 mai 2020 destiné à lutter contre la propagation du virus, la France subit en ce moment un regain du nombre de contaminations. Les dispositifs numériques, caractérisés par leurs capacités de contact à distance, sont logiquement plus sollicités qu'habituellement : quand on ne peut pas se voir, on communique. Ce qui devait advenir demain est, dans bien des situations, mis en service dès aujourd'hui. C'est pourquoi la Covid apparaîtra certainement comme une balise dans l'histoire des usages des interfaces informatisées. Elle a introduit une rupture. Certes, il ne s'agit pas nécessairement d'une rupture en termes d'inventions nouvelles, encore qu'il aura fallu résoudre nombre de difficultés pour redimensionner les réseaux dans l'urgence, mais de ruptures politiques, financières, juridiques et d'habitus au travail, à l'école, dans la vie sociale, à la maison. L'augmentation des budgets temps passés en face-à-face avec des systèmes d'exploitation aura nécessairement produit des conséquences pour une majorité de la population. C'est pourquoi nombre de chercheurs en SIC et en sciences de l'éducation sont mobilisés pour les identifier et les questionner.

La multiplication des conduites collectives et des comportements individuels en ligne a nourri et alimente actuellement la constitution de *corpus* aiguillonnés par l'hypothèse de mettre en lumière des pratiques de médiation passées inaperçues jusque-là. L'un des apports de cette crise, pour la recherche en sciences humaines et sociales, pourrait être de révéler des signaux faibles sur lesquels elle aura mis l'accent en analysant les immenses volumes des données produites pendant cette période inédite. Comme fondamentalement, les possibilités des dispositifs n'ont pas changé, il est également envisageable que le caractère massif de la participation contemporaine au numérique ne donne lieu qu'à des répétitions de gestes préexistants sans apporter de nouveautés significatives. La question serait alors d'identifier les dispositifs les plus mobilisés afin d'en déduire ce qui a été privilégié, dans quels groupes sociaux, avec quels dispositifs et pourquoi. Inversement, il serait utile de

s'intéresser aux *délaissés numériques* que sont les applications, les services, les dispositifs, les pratiques et les usages qui ont été négligés ou abandonnés temporairement voire définitivement. De tels travaux identifieraient certainement d'autres causes que la néophilie, la résistance à la technologie et l'obsolescence des produits ou tout au moins, en préciseraient davantage les mécanismes.

Certaines observations ne manqueront pas d'interpeller les sciences sociales. La presse, qui est aussi une source de questionnements préliminaires pour le chercheur, a déjà évoqué l'augmentation du nombre de *chats* familiaux sur *WhatsApp*³. La participation à ce type de groupes était auparavant plutôt attribuée aux jeunes (Cabourg & Maneti, 2017) chez lesquels elle remplirait depuis vingt ans une fonction de « sociabilité intragénérationnelle » (Pasquier, 2001 : 192). Avec la distanciation physique liée à la crise sanitaire, il semble que la diversité des profils d'utilisateurs soit plus importante et atteigne davantage de personnes âgées⁴. La nature des échanges, plutôt des menus potins et des éléments d'organisation, si essentiels à la vie sociale, favoriseraient ce développement⁵. Parallèlement, la perception d'une inutilité de ce type de contenus véhiculés par les dispositifs de réseautage en ligne chez les non-utilisateurs est toujours d'actualité. Invité à intervenir lors du colloque scientifique qui s'est tenu pendant l'événementiel *Visa pour l'image*, un professionnel de haut niveau du secteur a exprimé que « c'est très intelligent, mais je ne me retrouve pas dans ces pratiques artificielles et superficielles » (Camp, 2020).

Pendant le confinement, l'irruption en pédagogie (Gobert, 2016) de dispositifs socionumériques marchands, même « gratuits », comme *Facebook* et nouvellement *Zoom* et *Discord*, est venue troubler la démarche de prolongement à distance de l'institution. Les outils recommandés par les établissements dans la fonction publique ont connu des dysfonctionnements. Ils n'ont donc été que partiellement employés,

3 https://www.challenges.fr/high-tech/confinement-dans-l-enfer-des-groupes-familiaux-sur-whatsapp_706563

4 https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/coronavirus-ammy-31-reseau-social-personnes-agees-lance-par-departement-toulouse_32994978.html

5 https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/03/19/face-au-confinement-le-reconfort-des-groupes-whatsapp_6033694_3244.html

surtout au début, quand les réseaux n'étaient pas encore dimensionnés pour absorber l'élévation du volume d'activité. Nombre d'équipes, contraintes de quêter des solutions, ont « bricolé » (Bastide, 1970 : 36) et partagé leurs initiatives. Pour ne pas rompre le lien avec les apprenants, elles ont parfois transgressé des directives comme celle de ne pas utiliser les dispositifs externes qui viennent d'être évoqués⁶. À la scission classique entre promesses de la technique et usages réels, s'est ajoutée une rupture entre les discours de succès des ordonnateurs et les expériences vécues par les agents et les utilisateurs finaux. Ces discours étaient déjà connus et analysés dans le champ de la médiatisation de la technique. Alors que les sciences de l'information et de la communication auront bientôt un demi-siècle d'existence, elles se sont en effet « déjà et toujours positionnées au regard de la tension TIC/Société en suivant la ligne d'évolution de ces derniers, que la lignée numérique n'a fait qu'amplifier » (Paquienséguy, 2017).

De la gestion de la proximité à distance au *hub social*

L'une des préoccupations des équipes pédagogiques, des managers voire du politique est de maintenir le lien entre l'organisation et les personnes qui la composent, l'entourent ou sont en relation avec elle. Certaines problématiques posées par l'éloignement semblent communes au maintien des relations entre l'école, les familles, les élèves et entre l'entreprise, les employés, les fournisseurs, les clients. L'un des enjeux est d'éviter que le nomadisme géographique ne se transforme en errance et en détachement. Ainsi, l'augmentation du nombre d'élèves décrocheurs pendant le confinement a mis en montre les effets délétères qu'auraient des mouvements centrifuges sur la motivation. Les référents pédagogiques sont donc allés chercher les apprenants « prioritaires » pour les ramener en classe⁷ aussitôt que possible. De même, les initiatives se sont multipliées pour tenter d'entretenir et parfois de ranimer le désir

⁶ https://larochesuryon.maville.com/actu/actudet_-confinement.-le-casse-tete-des-plateformes-d-enseignement-a-distance_54135-4060373_actu.Htm

⁷ https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/05/11/deconfinement-le-defi-de-la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire_6039265_3224.html

de participer à la vie des organisations en travaillant sur le sentiment d'appartenance à l'équipe et l'adhésion à des projets collectifs.

En France, dès la fin du confinement, priorité a donc été donnée à un « retour » de chacun, physique si possible, sur des lieux d'activité habituels. Outre une dimension symbolique, ce retour aurait rappelé aux individus qu'ils sont attachés à des structures où ils ont éventuellement des habitudes. L'exécutif a manifesté de cette manière la continuité de l'action publique. Quand le « retour à l'école » était impossible, il a « remis en scène dans le paysage des familles (...) un retour *de* l'école » (Humbecq, 2020) *via* les outils numériques. Même en ligne, bien que les formes d'attention (Turkle, 1975) et de présence (Gobert, 2009) soient distribuées entre plusieurs dispositifs et univers de sollicitation, le fait de participer, de contribuer et de partager régulièrement dans un creuset commun revient à lui accorder un statut particulier. Le numérique, sans être une panacée, a été fortement sollicité dans le but explicite de maintenir le contact dans des espaces de référence clairement identifiés.

Malgré des variations contextuelles, les solutions proposées dans les organisations semblent avoir relevé de principes communs. Les institutions et les entreprises chercheraient à entretenir la représentation - voire la croyance - qu'elles sont toujours les lieux indispensables où s'effectuent leurs activités spécifiques. Elles veillent à éviter que ne se développe un désir de trop grande autonomie qui pourrait conduire à un détachement susceptible de nuire à la cohésion d'ensemble. Dans un autre registre, les familles, qui sont également des organisations, agissent de manière identique. Elles multiplient les opportunités de préservation des liens et utilisent massivement le numérique depuis le confinement, quitte à se connecter davantage qu'auparavant. La motivation ne réside pas dans l'attrait pour les technologies mais plutôt dans l'appétence pour leur dimension sociale. Les TIC rendent possible une forme médiatée de proximité à distance qui s'apparente à une *consultation relationnelle*. Cette interaction a, certes, pour objet d'échanger dans les limites offertes par le dispositif de médiation technique, mais également de consulter et d'évaluer la qualité et l'intensité de la relation au risque de la distance.

En apprentissage, un phénomène identique d'éloignement est à l'œuvre. La multiplication des offres de certification en ligne a conduit à une augmentation des parcours personnels de formation. Ces offres, ciblées sur des compétences, ont leur valeur même si elles n'apportent pas l'ensemble des acquis de *cursus* diplômants nationaux, notamment en ce qui concerne la structuration des connaissances. Le procédé peut sembler rentable dans le monde économique qui parvient ainsi à recruter des salariés sans se référer aux titres et grades portés dans les conventions collectives. Il est également très satisfaisant pour le sujet qui apprécie la liberté de choix des contenus et l'adaptation possible à son rythme de vie sans se soumettre à des injonctions organisationnelles et pédagogiques. Cette modalité d'apprentissage semble toutefois engendrer des lacunes dans les connaissances paradigmatiques associant des concepts à des courants théoriques dont l'apprenant n'aura pas détecté l'importance. Il est possible que certaines compétences relevant de niveaux supérieurs abordent de tels domaines mais dans l'ensemble, les certifications sont plutôt proposées en lien avec des supports tangibles à partir desquels des *ressources* sont *mobilisées*.

Leur succès signe un recul et une mise à distance de l'institution dans la transmission des savoirs. C'est pourquoi, depuis 1985, l'université apprend progressivement à reconnaître les capacités acquises dans le monde du travail et peut potentiellement délivrer la quasi-intégralité de ses diplômes dans le cadre de Validations des acquis professionnels (VAP) ou de l'expérience (VAE)⁸ voire en cumulant ses propres certifications⁹. Elle rapatrie ainsi dans l'enceinte de l'enseignement supérieur des apprenants de formation professionnelle et continue qui en étaient éloignés comme tendent à le faire d'autres organisations placées en situation de concurrence.

De même, en entreprise, le statut d'autoentrepreneur est fréquemment considéré comme une opportunité pour celui qui débute une activité. Certains responsables de ressources humaines ont

8 <https://blog.cnam.fr/anciennes-rubriques/grand-angle/vae/histoire-de-la-vae-chronique-d-une-revolution-culturelle-905248.kjsp#Recensement>

9 Depuis la loi du 5 septembre 2018, les contenus pédagogiques des diplômes nationaux sont étiquetés sous formes de compétences et de connaissances.

fortement eu recours à cette modalité pour diminuer le montant de leurs charges sociales. L'une des conséquences est qu'au lieu de recruter des employés, ils ont contractualisé des missions avec des indépendants. Avec le temps, ces pratiques ont notoirement réduit le sentiment d'appartenance des collaborateurs concernés, transformant peu à peu ces patrons dans la restauration, le bâtiment et autres en clients. Ils se sont mis dans une position susceptible de leur faire perdre de leur emprise au fur et à mesure qu'apparaissaient de nouvelles opportunités pour leurs collaborateurs. L'institutionnalisation du lien est signifiante. Sa contractualisation interpelle des structures psychiques qui participent de la régularité de la persévérance cognitive dans l'attachement à une organisation (Paugam, 2007 : 128) perçue comme un espace de projet, de sécurité, de valeurs partagées et de socialisation.

C'est pourquoi l'entreprise, les établissements éducatifs et les institutions peuvent être envisagés comme des *hubs sociaux*. Les *hubs sociaux* sont des lieux de convergence physiques ou/et dématérialisés, disposant d'un nom ou d'une raison sociale et dont l'accès nécessite une formalisation, au minimum par une inscription de soi-même ou d'une tierce personne. Lors de la conférence Ticemed (Gobert, 2009), j'avais proposé de nommer ainsi les ordinateurs connectés et les services de réseautage en ligne comme *Facebook*. Les infrastructures spatiales n'avaient pas été intégrées dans la définition car la thématique des interventions portait sur les dispositifs numériques. L'acceptation mérite pourtant d'être élargie car le terme *hub* était déjà employé dans le milieu aéroportuaire où il désigne des installations bâties où se rejoignent avions et passagers de manière à fluidifier le trafic. Ces lieux de passage et de rencontre avaient été eux-mêmes créés en référence au moyeu – le *hub* - où se réunissent les rayons d'un cercle ou d'une roue. L'analogie entre centres de convergence des transports et des communications s'appliquait aisément aux réseaux et c'est pourquoi elle avait été retenue.

La proposition de nommer *hub social* les dispositifs socio-numériques était également liée à la création du référencement et de l'indexation en temps réel des *Tweets* dans les résultats du moteur de recherche *Google* et à l'utilisation possible de fonctionnalités de centralisation voire de duplication automatique des *messages* entre réseaux différents. Peu avant, en 2008, *Hootsuite* prenait déjà la forme d'un tableau de bord

capable d'intégrer les flux de *Twitter*, *Facebook*, *Google+*, *LinkedIn*, *Foursquare*, *MySpace*, *Ping*, *Wordpress*, etc. Sur *Tweeter*, un grand nombre d'utilisateurs employaient *Tweetdeck* pour gérer la pluralité de leurs comptes et gérer leurs identités en ligne. Les outils de réseautage permettaient donc de maîtriser la convergence comme un *hub* d'aéroport, mais en ligne, et orienté dans l'espace numérique.

L'expression *hub social* (ou *social hub*) est désormais employée en marketing, en management et dans les espaces de coworking¹⁰. Il y a une logique à cette appropriation car le *hub social* est un dispositif informationnel numérique ou/et physique de convergence qui propose aux acteurs de se rencontrer, de regrouper des moyens, de mutualiser des pratiques et des activités tout en gérant les identités associées à ces activités. Il favorise le partage, l'échange, la contribution et la participation dans le cadre d'un collectif ou d'individus dispersés, rassemblés dans un dispositif-réceptacle commun centralisateur. Le *hub social* est assimilable, par ses fonctions anthropologiques, à un espace porteur d'usages, à « un lieu pratiqué » (Certeau, 1990 : 173). Local accueillant des porteurs de projets et/ou pivot socio-numérique centralisant tout ou partie des activités sociales en ligne, il participe du rayonnement médiatique et socio-médiatique d'un groupe, d'une entreprise, d'individus.

S'agit-il pour autant de la réplique des tiers lieux physiques, présentés par le ministère de cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT) comme « les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives (...) développés grâce au déploiement du numérique (...) et qui tous, permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs » ?¹¹ La confusion est possible car d'une part, ce qui était au départ limité aux réseaux sociaux et aux applications « tableaux de bord » a été élargi à l'environnement physique et d'autre part, le caractère informel et la priorité accordée au lien social sont communs. Mais si rien n'empêche un *hub social* d'avoir pour objectif ceux d'un tiers lieu généralement motivé par une dynamique de projets,

10 <https://www.social-hub.fr/>

11 <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/tiers-lieux#e0>

l'inverse est plus difficile à concevoir. Le *hub social* tolère l'absence d'objectifs alors que le tiers lieu les met en avant. Il est possible de déambuler dans un *hub*, de ne pas prendre part à l'activité, d'être simplement curieux. Ce qui fait son importance et son utilité provient en partie de ce détachement potentiel, non-dit, de toute forme de productivité où chacun est un pair putatif. Rien n'oblige officiellement une personne à utiliser les fonctionnalités d'un site de réseautage sur lequel elle est inscrite. Sa page peut rester en sommeil pendant des années ! Paradoxalement, certains y voient un média individuel (Dordick et all., 1992) qui devient le support de leur hyperactivité et se comportent comme des individus-média (Barbe, 2005 ; Frau Meigs 2011) qui œuvrent à la construction de leur identité en ligne.

Nombre de prestations de *hub social* se sont développées dans la sphère marchande. Cela rappelle la réalité de la circulation des concepts développés dans la recherche publique jusqu'à leur appropriation par l'entreprise privée. Celle-ci peut d'ailleurs apporter une pierre à l'édifice en faisant preuve de pédagogie vis-à-vis de ses prospects pour étendre son marché et nourrir l'activité de recherche par ses réflexions et son expérience du terrain. Les publications scientifiques d'information-communication sont analysées lors de travaux de veille et intégrées dans une dynamique de performance. Ainsi, une autre acception est apparue, lorsqu'Orange a créé un « social Hub » en 2015. Son manager, Lionel Fumado, l'a perçu comme « un lieu de communication digitale, d'écrans qui permettent de suivre et afficher les conversations sur les réseaux sociaux. Ensuite les Social Walls permettent de capitaliser sur la data captée par le Hub »¹². Un répertoire des startups concernées est publié par *Petites Tech*¹³ et l'offre va en se multipliant. Le parcourir permet de constater la mise en avant, dans les offres, de la centralisation des services en ligne destinée à « favoriser le lien social (...), humaniser des nouvelles technologies (...), proposer des services à la demande »¹⁴ tout en apportant « du sens ».

12 <https://www.duperrin.com/2015/11/30/orange-social-hub-lionel-fumado-communication-reputation/>

13 <https://lespepitestech.com/startup-collection/hub-social>

14 <https://www.hakisa.com/blog/reseau-social-hub-social/>

Ces problématiques sont sensibles. Elles font inévitablement référence aux Idées telles qu'elles sont perçues comme des sources du droit et du vivre ensemble. L'attachement de la population à un référentiel de valeurs communes est l'un des fondements de la démocratie. Héritées de la théologie, d'une histoire inscrite dans le temps long synthétisée au siècle des Lumières, ces valeurs relèvent d'aspirations humanistes perçues comme positives et auxquelles chacun peut s'identifier. Elles sont sous-jacentes au principe même de *hub social* qui semble se nourrir des mythes de construction et de l'utopie d'Internet (Serfaty, 1999 : 112). Malgré la couche d'intentions mercantiles et de l'exploitation des datas, la possibilité de partager, échanger, contribuer et participer à une activité collective est attachée à la valeur constitutionnelle de liberté. Aussi, la participation des sciences humaines et sociales aux processus décisionnels des différentes gouvernances et du politique est-elle d'autant plus nécessaire que les *hubs sociaux* se développent dans les institutions, les entreprises et l'espace social pour gérer la distanciation, maintenir, voire créer du lien.

Dans ce numéro d'Interfaces Numériques

Publié à l'autonome 2020 où planent encore des incertitudes sur les restrictions diverses destinées à endiguer la pandémie de Covid 19, ce second numéro traitant de modalités de partage, d'échange, de participation et de contribution a une saveur particulière. L'article sur le « phénomène communicationnel de viralité » d'Ugo Roux, quoique ne traitant pas du virus, interpellera le lecteur, de même que celui de Daphné Duvernay qui recourt aux ancrages théoriques de la « soumission librement consentie » alors que les pouvoirs de l'exécutif ont été fortement élargis. Nombre de laboratoires de sciences humaines et sociales interrogent déjà ce morceau d'histoire que deviendront le confinement et sa suite contemporaine de *gestes barrières* et de *distanciation sociale*. Au cours de cette période, le numérique est très fortement sollicité pour ses capacités de *hub social*. Il se révèle comme porteur de tensions et notamment l'équilibre entre impératifs financiers, services rendus et fidélité à une certaine idée de l'Internet. Ce sont ces tensions qu'ont questionné les huit auteurs qui présentent leurs travaux en abordant quatre thématiques dans les pages à suivre : les

soubassements mercantiles et le partage (Valérian Guillier, Jérémie Nicey) les compétences non techniques (Antoine Chollet, Michel Marcoccia), l'apprentissage et l'autoformation (Raphaël Roth, Muriel Epstein), la publicité et la viralité (Ugo Roux, Daphné Duvernay).

Soubassements mercantiles et partage. - En premier lieu, Valérian Guillier, propose d'évoquer l'envers du partage en le considérant comme une production. Dans son article « Partagez ! Il en restera toujours quelque chose... », il explicite un modèle économique affranchi de la propriété qui tire profit du flux de renouvellement des éléments déposés gratuitement sur Internet. La communication des plateformes spécialisées est centrée sur « une éthique propre », l'utopie et « l'imaginaire d'Internet ». Elle invite constamment au partage mais « dissimule une transaction commerciale derrière un vocable aux connotations positives ». Prenant appui sur le terrain des UGC en ligne, l'auteur pointe une confusion entre contributions marchandes et désintéressées et mobilise le concept « d'extractivisme » d'Yves Citton. L'exploitation jusqu'à épuisement de ressources environnementales s'adapterait aux gisements d'Internet.

Parmi ces ressources, Jérémie Nicey pointe le *digital labor* que sont les profits que tirent les géants du numérique des efforts et micro-tâches des usagers. Dans « Les pratiques de fact-checking journalistique participatif, entre contraintes et intérêts », il aborde la sollicitation des lecteurs par *Libération* pour débusquer les informations et les rumeurs qu'ils souhaitent voir vérifiées. Fondé sur l'analyse du site « Désintox » devenu « CheckNews.fr », le travail fait apparaître que « la vérification de l'information en ligne, malgré des questions de représentativité, navigue entre logiques communautaires, commerciales, journalistiques et citoyennes ». Il s'agit pour le groupe de presse de « regagner la confiance de ses lecteurs » dans un contexte où les réseaux sociaux et la viralité peuvent être perçus par certains comme des canaux de diffusion d'information.

Compétences non techniques. - Antoine Chollet questionne le développement de *soft skills* via les interactions sociales entre joueurs de MMORPG » dans le cas du jeu Final Fantasy XIV. Son étude montre l'importance du développement des compétences comportementales et

sociétales par la pratique vidéoludique sur un jeu de rôle en ligne massivement multijoueurs. Ce terrain empirique a été choisi pour sa récence. Le dynamisme de sa communauté a permis d'administrer un questionnaire auprès de 118 joueurs et de recueillir un important corpus de récits sur la base d'un guide d'entretien. Les résultats, analysés par approches lexicales, mettent en lumière une conscientisation de l'acquisition de *soft skills* via les interactions sociales vécues en fonction des situations en jeu. Il semble que cet univers soit perçu comme un espace de confiance où les sujets peuvent tester des conduites qu'ils aborderaient plus difficilement en dehors de la dimension ludique. Ce « véritable terrain d'étude » permet d'apporter des perspectives sur la considération de l'expérience de jeu dans un but de valorisation auprès des organisations.

De même, Michel Marcoccia, dans « culture maker, apprentissage coopératif et construction de la communauté, analyse des échanges sur la plateforme numérique OuiAreMakers.com » aborde la construction de liens sociaux. Cet article, questionne les échanges sur une plateforme numérique qui dispense des conseils de savoir-faire, des tutoriels et propose d'échanger sur ces derniers. L'auteur tente « d'identifier les procédés visant à construire du lien social, à mettre en place des mécanismes d'apprentissage collaboratif et à exprimer les valeurs de la communauté » par une analyse sémio-pragmatique des traces et une méthodologie participante. Tout en évoquant l'hétérogénéité de la participation, il montre qu'une « grande majorité des échanges sur cette plateforme semblent avant tout dédiée à la construction d'une relation interpersonnelle harmonieuse » qui n'est pas sans rappeler l'importance des *soft skills* sur ce type de dispositifs.

Apprentissage et autoformation. - Raphaël Roth (en collaboration de Richard Dufour) s'intéresse aux tutoriels dans un espace relativement similaire mais animé par un professeur sur une chaîne dédiée. Dans « apprendre la guitare sur YouTube, partages et échanges, contributions et participations autour des tutoriels d'apprentissage de l'instrument », il présente l'analyse de 1867 commentaires d'abonnés à un corpus de 10 vidéos pour « débutants ou grands débutants ». Son étude s'appuie sur deux entretiens semi-directifs avec le créateur de la chaîne MrGalagomusic, premier vidéaste du web français en nombre d'abonnés.

Il défend l'hypothèse selon laquelle le « tuto sur YouTube engage une communication du youtubeur vers l'internaute, de l'internaute vers le youtubeur ou de l'internaute vers un autre internaute » grâce au dispositif info-communicationnel. Les dynamiques liées aux questions d'éducation artistique et culturelle constituent des enjeux significatifs car les « modalités de participation et d'engagement révélées dans le cadre de l'apprentissage de la guitare par tutoriels sur YouTube sont le signe d'un désir de culture » et que la « pratique est certainement le moyen le plus ludique — ne dit-on pas « jouer d'un instrument » ? — de s'engager durablement dans ce désir de d'art et culture ».

Muriel Epstein, dans « partage, échange, contribution : la recherche-action comme moyen d'autoformation entre pairs pour les enseignants » aborde le recours aux outils numériques de communication pour les acteurs de l'éducation. Le cadre théorique SoTL, qui peut être traduit par « expertise en enseignement et en apprentissage », est convoqué lors de la mise en place d'une action collaborative portant sur la fabrication de capsules vidéo de mathématiques dans le secondaire. Les proposés font état, eux aussi, de l'importance accrue de la dimension sociale par rapport à la médiation du dispositif. La co-construction d'un objet de connaissance est particulièrement motivante. Outre le « tâtonnement didactique » inhérent à de telles activités de formation entre pairs, l'auteure souligne l'importance des pédagogies actives pour l'autoformation des personnels entre pairs conviés à devenir « chercheurs de leurs propres pratiques ».

Publicité et viralité. - Ugo Roux propose de rapprocher « viralité et partage dans les espaces socionumériques » et d'étudier plus particulièrement l'effet du genre sur la diffusion d'une vidéo publicitaire en ligne. Après avoir rappelé que la viralité est un « phénomène communicationnel » qui demeure aujourd'hui « majeur de la culture Web », il décrit un objet complexe résultant d'une multiplicité de facteurs. Cet article a pour objet de démontrer l'influence d'un effet de genre sur les intentions de partage. Le corpus est constitué à partir de vidéos publicitaires virales sélectionnées grâce au site Internet de l'agence *Advertising Age*. 53 sujets sont invités à répondre à un questionnaire sur leurs intentions de partage. Traitées en référence à la méthode expérimentale, les résultats montrant que le genre ne semble avoir aucun

effet significatif. L'auteur défend la création d'un « champ de la viralité » déjà amorcé dans les années 2000 qui montre « un effacement progressif entre hommes et femmes dans les usages des dispositifs ».

Daphné Duvernay, dans son article sur « la prescription sur les réseaux sociaux numériques : une « soumission librement consentie » aborde la thématique d'une autre manière. Elle s'intéresse au processus qui a conduit à l'engagement « dévoyé » du consommateur de l'entreprise Kit-Kat Nestlé, au sens de « retourné contre elle », sur sa propre page *Facebook*, suite à l'attaque de l'ONG *Greenpeace*, qui lui reprochait de recourir à un fournisseur d'huile de palme malhonnête. Les modalités de cette attaque mettent en lumière une stratégie de « prescription engageante » adossée à l'instrumentation de la participation des internautes sur les réseaux sociaux numériques. L'auteur met en lumière les conséquences de cette bataille qui a débordé dans l'espace social et favorisé une prise de conscience environnementale et de santé publique.

Enfin, nous remercions vivement les auteurs d'avoir participé à ce numéro en apportant leur expertise, la qualité et l'originalité de leurs travaux. Ils ont proposé, avec leurs collègues dont les écrits sont présentés dans le premier numéro (3/2019) un regard relativement représentatif – tant par les méthodes que par les objets de recherche – de la dimension sociale des sciences de l'information et de la communication appliquée à l'étude des pratiques de médiation techniques.

Un important comité de lecture a été mobilisé dans différents courants des SIC. Le travail de ses membres, indispensable, est un travail dans l'ombre, le plus souvent effectué alors que bien d'autres tâches sont déjà planifiées pour les enseignants-chercheurs concernés. Nous sommes ainsi particulièrement redevables à Laurence Balicco, Sylvie Boisnier, Philippe Bonfils, Sylvie Bossier, Philippe Bouquillion, Jean-François Cerisier, Anne Cordier, Fabienne Galangau-Querant, Fanny Georges, Thierry Gobert, Valérie Jeanne-Perrier, Patrizia Laudati, Michel Lavigne, Vincent Meyer, Bertrand Mocquet, Patrick Mpondo-Dicka, Nathalie Pinède, Karel Soumagnac Colin, Adrian Staii, Barbara Szafrajzen, Anne-Hélène Le Cornec Ubertini, Barbara Laborde, Sami Zlitni.

De même, c'est avec grand plaisir que le coordinateur de ce numéro a échangé avec Renaud Donnedieu De Vabres, qui s'est prêté au jeu de l'entretien.

Enfin, nous souhaitons aux lecteurs d'apprécier ce numéro autant que nous avons eu de plaisir à le réaliser.

Bibliographie

- Barbe Lionel (2005). *Internet, du média à l'individu média : enjeux socio-économiques de la presse en ligne, le cas français comparé aux cas européen et américain*, thèse de doctorat soutenue en 2005 à Paris 2 (dir. F. Balle).
- Bastide Roger (1970). « Mémoire collective et sociologie du bricolage ». *L'année sociologique*, n° 21, pp. 65 – 108.
- Brotcorne Perrine, Valenduc Gérard (2008). « Construction des compétences numériques et réduction des inégalités, une exploration de la fracture numérique au second degré ». *SPP intégration sociale*, Bruxelles. www.ftu-namur.org/projets/proj-14.html.
- Cabourg Céline, Manenti Boris (2017). « Portables : la face cachée des ados ». Flammarion, Paris.
- Camp Jean-François (2020). « La photo de famille chez les jeunes, un instantané sur leur environnement culturel et social », *Quartier, quartiers, images et perceptions*, Perpignan, 2 au 3 septembre 2020.
- De Certeau Michel (1990). *L'invention du quotidien*, tome n° 1. Arts de faire. Gallimard, Paris.
- Dordick Herbert S., Larose Robert (1992). « Le téléphone dans la vie de tous les jours. Une enquête sur l'utilisation domestique », *Réseaux*, 1992, n° 55, trad. Jean-Jacques Schackmundes, pp. 107-129. https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1992_num_10_55_2034
- Frau-Meigs, D. (2011). *Penser la société de l'écran : dispositifs et usages*. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris.
- Gobert Thierry (2009). « Présence instituée, présence distribuée, présence instituante : le rôle central joué par l'individu en FOAD ». *Ticemed*, Milan, 28-29 mai 2009.
- Gobert Thierry (2016). « Quand la pédagogie fait irruption sur Facebook », *Questions de communication*. Dir. Luc Massou, n° 34, série Actes, <http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100143180&fa=sommaire>

- Humbeeck Bruno (2020). *Pédagogies douces en période de confinement : Essai pédagogique*. Illustrations de Maxime Berger. Mols, Wavre.
- Paquienséguy Françoise (2017). « Le Numérique : un seuil à franchir ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 10, <http://journals.openedition.org/rfsic/2634>.
- Paugam Serge (2007). « Les conditions de l'attachement à l'entreprise ». *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*. PUF, Paris, pp. 127-163.
- Pasquier Dominique (2001). « La famille, c'est un manque ». *Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées*. *Réseaux*, 2001/3, n° 107, pp. 181-208.
- Serfaty Viviane (1999). « L'Internet : fragments d'un discours utopique ». *Communication et langages*, n° 119, pp. 106-117.
- Turkle Sherry (1975). *Life on the screen : identity in the age of the Internet*. Touchstone, New-York.
- Vincent Guy, Courtebras Bernard, Reuter Yves (2012). *La forme scolaire : débats et mises au point : Entretien de Guy Vincent avec Bernard Courtebras et Yves Reuter*. *Recherches en didactiques*, n° 13(1), 109-135, <https://www.cairn.info/revue-recherches-en-didactiques-2012-1-page-109.htm>
- Wolton Dominique (2003). « Fracture numérique ou facture numérique ? » *Jauréguiberry F. & Proulx S., Internet, nouvel espace citoyen ? l'Harmattan*, Paris, pp. 31-35.